

Publié le 14 juillet 2021

Les Epl dans la presse (14 juillet 2021)

Rénover, redynamiser, relancer, initier... Dans la presse nationale ou régionale, les articles sont empreints de volontarisme, dans la perspective d'un monde nouveau à construire. La preuve avec quelques exemples extraits de la lecture des journaux.



La rénovation des écoles marseillaises passerait par une Spla-In

Rénover les écoles est la priorité de la municipalité marseillaise. Pour ce faire, la ville pourrait s'appuyer sur une Spla-In, comme semble l'indiquer **le préfet des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les colonnes du Moniteur** (25/06/2021). L'Etat serait en effet prêt à accompagner la ville dans ce projet. « **Il y a environ 77 000 élèves et 470 écoles à Marseille. Celles-ci se caractérisent par leur petite taille, ce qui est une contrainte pour la commune. Ce patrimoine est ancien et dégradé.** Or, pour des raisons de qualité du service public et de diffusion des valeurs de la République, il doit absolument accueillir les élèves dans des conditions plus satisfaisantes. Constatant le retard dans sa rénovation et rejoignant un constat de la direction académique des services de l'Education nationale, la nouvelle municipalité a fait de ce sujet une priorité. Un diagnostic et une programmation sont en cours. Une société publique locale d'aménagement d'intérêt national (Spla-In) sur le modèle de celle créée pour la requalification du centre-ville de Marseille pourrait être une solution technique. Les réflexions ne sont pas encore abouties à ce stade. Le travail d'expertise technique se poursuit avec la Ville », précise le préfet. A suivre.

Une foncière à l'étude pour soutenir les petits commerces dans l'agglomération de Lorient

Le Télégramme du 26 juin annonce que Lorient agglomération veut « **revitaliser les centres-villes** » et entend pour ce faire « mettre en place un outil pour acquérir des petits commerces de façon transitoire » d'ici la fin de l'année 2021. « **Cette foncière, qui pourrait prendre la forme d'une société mixte, avec des partenaires publics et privés, permettrait de lever des fonds à l'échelle de l'agglomération** », assure le quotidien. **Freddie Foullezou, vice-président de Lorient agglomération chargé du développement économique**, imagine que le « capital de départ devrait approcher les cinq millions d'euros, ce qui veut dire qu'assez rapidement, on serait capable de lever dix millions d'euros et en mesure d'investir sur une cinquantaine de commerces ». Le cap est fixé : « Une telle opération foncière permettrait de renouveler, moderniser, restructurer l'offre commerciale de nos communes ». Une étude de préfiguration a été lancée sur quatre communes : Lorient, Lanester, Plouay et Bubry. Les premières acquisitions pourraient intervenir dès le

premier trimestre 2022.

A Dijon métropole, la Splaad facilite l'implantation d'entreprises

A l'occasion du dernier conseil métropolitain de **Dijon métropole** (30 juin), les élus ont décidé de vendre plusieurs terrains à destination économique dans le parc d'activités Beauregard et l'Écoparc Dijon-Bourgogne. « **A la clé, la création de quatre cents emplois d'ici trois ans** », assure **Le Bien Public dans son édition du 1er juillet**. « Chronopost, Urgo, Giphar, Eiffage... (...) Le conseil métropolitain a approuvé des cessions de terrains qui doivent permettre l'installation ou le déménagement de sept entreprises sur le parc de Beauregard et sur l'Écoparc Dijon-Bourgogne », écrit le **Bien Public**. A noter que les ventes de lots sont réalisées par la **Société publique d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Splaad)**, pour des montants allant de 29 € à 50 € le mètre carré. « Les prix sont déterminés suivant l'importance des volumes d'investissement de l'entreprise. Urgo, à 29 € le mètre carré, va débloquer plus de 100 M€ en investissements dans la métropole via son projet Genesis », explique Danielle Juban, vice-présidente de Dijon métropole déléguée au développement économique et à l'attractivité.

Le Pays de Brest à l'heure du décret tertiaire

Le Moniteur du 2 juillet met en avant la stratégie déployée par le Pays de Brest pour **atteindre les objectifs du décret tertiaire**. « L'Hôtel de Ville de Brest, l'école du bourg à Plouzané, la salle omnisports du Cléguer à Plougastel-Daoulas, le centre culturel de Guilers ou encore le sémaphore de Landéla... ». In fine, ce sont 42 bâtiments publics sur le territoire métropolitain qui feront l'objet d'une étude dans la perspective d'une rénovation énergétique. Brest métropole aménagement (BMA), récente Spl, portera le projet. « Ce vaste plan de rénovation est l'un des 15 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt Séquoia lancé en décembre 2020 dans le cadre du programme Actee 2 (actions des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) », rappelle le Moniteur. **Ce nouveau programme représente un investissement de 100 M€**. Pour rappel, le décret tertiaire prévoit, pour les surfaces de plus de 1 000 m², une obligation de réduction de consommation d'énergie d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

Toulouse touche du bois à la Cartoucherie

La dépêche.fr consacre un article, le 5 juillet, à « **l'ensemble immobilier en bois massif** produit dans la région, recouvert d'une deuxième peau en terre cuite, aux étonnantes propriétés bas carbone et développement durable », livrable dès novembre 2021. « Unique en France par sa taille et son procédé de construction, **Wood Art, avec 137 logements libres et sociaux**, un hôtel de 100 chambres sur dix étages, un jardin suspendu et des commerces, pourraient accélérer la construction bois en France et initier une filière régionale à structurer », indique le site. « **Innovant et exemplaire** », **s'émeut à juste titre Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse** et président de Toulouse Métropole. A noter que la métropole, via la société d'économie mixte **Oppidéa**, a participé au projet.